



International Association of
Avian Trainers and Educators

CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Préparé et Publié par
The International Association of Avian Trainers and Educators
www.IAATE.org

Août 2009
Révisé en octobre 2025



PRÉAMBULE DU CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE:

La mission de l'Association Internationale des Entraîneurs et Éducateurs aviaires (IAATE) est de favoriser une communauté capable d'assurer un excellent bien-être aux oiseaux sous soins humains et de créer des programmes qui inspirent des actions en faveur de la conservation. Pour remplir cette mission, nous devons entretenir des relations solides avec les animaux dont nous avons la charge, entre nous, ainsi qu'avec nos publics. Le présent Code Éthique établit un cadre de conduite responsable et guide les membres dans leurs efforts pour rester en règle au sein de l'association.

UN MEMBRE DU IAATE DOIT:

- S'efforcer d'atteindre des normes élevées en matière de soins aux animaux, de bien-être, d'apprentissage et de programmes éducatifs, grâce à une formation professionnelle continue.
- Suivre une hiérarchie de procédures comportementales dans l'apprentissage, en utilisant les méthodes les moins intrusives, les plus positives et les plus efficaces pour influencer le comportement.
- Faire du bien-être physique et mental de chaque animal la priorité absolue dans la gestion, l'apprentissage et la présentation.
- Fournir des soins professionnels et humains aux animaux avec lesquels il travaille, en respectant leur histoire naturelle et en faisant preuve de compassion envers chaque animal, dans la vie comme dans la mort.
- Respecter les lois locales, régionales, provinciales et fédérales relatives à l'apprentissage des oiseaux et aux activités associées.
- Acquérir et transférer les animaux de manière légale et éthique, vers et depuis des établissements réputés, et conserver une documentation appropriée.
- Mettre en place des habitudes et des conditions de travail sûres, en respectant en permanence les pratiques actuelles en matière de santé et de sécurité.
- Encourager le soutien et l'implication de la communauté par l'éducation du public, avec pour objectif commun de favoriser une attitude respectueuse et engagée envers tous les êtres vivants et la conservation des environnements que nous partageons.
- Travailler sur la base de principes écologiques solides, en intégrant une éthique de la conservation appropriée et une attitude de gestion responsable.
- Solliciter l'assistance d'un vétérinaire ou d'autres professionnels qualifiés lorsque cela est approprié.
- Respecter les autres entraîneurs et les personnes œuvrant dans des domaines connexes, en partageant compétences et connaissances dans un esprit de promotion du bien-être animal.
- Respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur d'autres individus et entités.
- Mener toutes les activités de manière professionnelle, agir avec honnêteté, intégrité, compassion et engagement, en reconnaissant que la conduite individuelle reflète l'ensemble du domaine de l'apprentissage aviaire et de l'éducation à l'environnement.